

imep

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)

CONTACTS :

Institut coMmunautaire d'Education Permanente
BOURGES PLUS

Accueil et inscriptions :
Salle d'Armes - Technopôle Lahitolle
7 rue Marest
18000 BOURGES

Ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de
13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h
Ouvert pendant les vacances scolaires : du lundi au
vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h30

imep@agglo-bourgesplus.fr
Tél : 02-48-67-58-00

Institut coMmunautaire d'Education Permanente
www.imep-bourgesplus.fr



OBJECTIFS

Obtenir le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) , l'équivalent du baccalauréat (Niveau IV).

PUBLIC

Adulte en reprise d'études, remplissant les trois conditions détaillées ci-dessous.

MODALITÉS

Les cours sont organisés en présentiel sur des créneaux de 2h à 2h30, pour un nombre total de : 90h en français et en anglais, et 65h en histoire et en géographie.

LES ENSEIGNANTS

Les cours sont dispensés par des enseignants certifiés ou des formateurs qualifiés

LE DAEU, POURQUOI, POUR QUI ?

Le DAEU permet de reprendre des études supérieures, de se présenter à des concours administratifs.

Cette formation est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi remplissant 3 conditions	1 - avoir au moins 20 ans.
	2 - avoir interrompu ses études initiales depuis plus de deux ans.
	3 - avoir travaillé au moins 2 ans OU avoir été déclaré demandeur d'emploi pendant 2 ans OU avoir été sportif de haut niveau OU avoir effectué son service national OU s'être consacré à l'éducation d'un enfant.

LE CHOIX DES MATIÈRES

Les candidats se préparent à une ou plusieurs matières en fonction des épreuves qu'ils souhaitent passer en fin d'année. Ce choix doit tenir compte de leurs disponibilités (contraintes professionnelles, temps de travail personnel...) et de leur objectif.

Les cours se déroulent, d'octobre à juin.

L'examen comporte 4 unités de valeur à présenter sur un maximum de 4 années consécutives :

DEUX MATIÈRES OBLIGATOIRES

Français
Langue vivante
(anglais, allemand ou espagnol)

NB : si 2 langues sont choisies à l'examen, l'une d'entre elles doit obligatoirement être l'anglais

DEUX MATIÈRES OPTIONNELLES À CHOISIR

Histoire
Géographie
Langue vivante II (allemand, espagnol ou anglais)
Mathématiques*
Philosophie*

**Matières non préparées à l'IMEP*

ORGANISATION DE L'EXAMEN

DEUX POSSIBILITÉS

4 matières présentées

Obtenir une note moyenne au moins égale à 10 / 20 à l'ensemble des épreuves

OU

1, 2 ou 3 matières présentées

Obtenir une note au moins égale à 10 / 20 à chacune des épreuves

COMMENT S'INSCRIRE ?

Des tests de positionnement (français, histoire, anglais ou espagnol) sont organisés à l'IMEP en juin et en août. Si le candidat a réussi les tests, il sera convoqué à un entretien de motivation en septembre. **L'inscription aux tests est obligatoire.**

TARIFS

Cette formation est organisée en partenariat avec le **SEFCO** (Service de la Formation Continue) de l'Université d'Orléans, et peut être intégralement financée par la Région Centre-Val de Loire pour les demandeurs d'emploi.



www.regioncentre-valde Loire.fr



Tarifs 2018 (si financement non pris en charge)

MODULES	TARIFS 2019
Français	741 € **
Anglais	741 € **
Histoire	535 € **
Géographie	535 € **

*** Possibilité de régler en plusieurs versements. Cf. modalités d'inscription de l'IMEP*

Quel que soit le financement, le droit d'inscription à l'Université d'Orléans reste à la charge du candidat.